

**Report to
Rapport au :**

**Council
Conseil**

4 November 2020/4 novembre 2020

**Submitted on November 4, 2020
Soumis le 4 novembre 2020**

**Submitted by
Soumis par :**

**Yan St-Louis, Director, Fleet Services, Innovative Client
Services Department/Directeur, Service du parc automobile, Direction générale
des services novateurs pour la clientèle**

Contact Person

Personne-ressource :

**Mary Gracie, Manager, Fleet Maintenance and Technical Services, Innovative
Client Services Department/Gestionnaire, Entretien et services
techniques du parc automobile, Direction générale des services novateurs pour
la clientèle**

613-580-2424 ext./poste 29002, Mary.Gracie@ottawa.ca

**Ward/Quartier : CITY WIDE/À
L'ÉCHELLE DE LA VILLE**

**File Number/Numéro du dossier :
ACS2020-ICS-FLT-003**

**SUBJECT: 2021 FLEET VEHICLE AND EQUIPMENT PLANS – INFORMATION
SUPPLEMENTAL TO THE BUDGET ESTIMATES**

**OBJET : PLANS 2021 DE REMPLACEMENT DES VÉHICULES ET DES BIENS
D'ÉQUIPEMENT– INFORMATION COMPLÉMENTAIRE DES
ESTIMATIONS BUDGÉTAIRES**

REPORT RECOMMENDATIONS

**That Council receive the 2021 Municipal Fleet Vehicle and Equipment
Replacement Plan, the 2021 Municipal Vehicle and Equipment Growth Plan, and**

the 2021 Transit Operations' Support Vehicle and Equipment Replacement Plan as described in this report as supplemental to the Draft Budget 2021.

RECOMMANDATIONS DU RAPPORT

Que le Conseil municipal prenne connaissance du Plan de remplacement des véhicules et des biens d'équipement municipaux de 2021, du Plan de croissance des véhicules et des biens d'équipement municipaux de 2021 et du Plan de remplacement des véhicules et des biens d'équipement pour le soutien des opérations de transport en commun en 2021 selon les modalités exposées dans le présent rapport à titre de renseignements supplémentaires au budget provisoire de 2021.

EXECUTIVE SUMMARY

The 2021 Vehicle and Equipment Plans set out the funding requirements for replacement and growth of the City of Ottawa's Municipal Fleet as well as operational support vehicles and equipment for Transit Operations. The plans detail the needs and costs of vehicle and equipment renewal, and growth requirements for consideration and approval in the 2021 City Budget process.

The proposed funding envelope for the 2021 Municipal Fleet Vehicle and Equipment Replacement Plan is \$23,215,000, which will replace a total of 162 vehicles and equipment. The proposed 2021 Municipal Fleet Vehicle and Equipment Growth Plan includes five new vehicles with capital funding of \$445,000 and operating costs of \$294,250.

The proposed funding envelope for 2021 Transit Operations' Support Vehicle and Equipment Replacement Plan is \$985,000, which will replace a total of 12 vehicles.

SOMMAIRE

Les Plans de remplacement des véhicules et des biens d'équipement de 2021 font état des besoins relatifs au financement du remplacement et de la croissance du parc automobile municipal de la Ville d'Ottawa ainsi que des véhicules et des biens d'équipement consacrés au soutien des Opérations de transport en commun. Ces plans précisent les besoins et les coûts du renouvellement des véhicules et des biens d'équipement, ainsi que les exigences relatives à la croissance du parc automobile municipal à étudier et à approuver dans le cadre du processus d'établissement du budget de la Ville pour 2021.

L'enveloppe de financement proposée pour le Plan de remplacement des véhicules et des biens d'équipement du parc automobile municipal de 2021 se chiffre à 23 215 000 \$, ce qui permettra de remplacer un total de 162 véhicules et biens d'équipement. Le Plan proposé pour la croissance des véhicules et des biens d'équipement du parc municipal de 2021 comprend cinq véhicules neufs dont le financement en immobilisations s'élève à 445 000 \$ et dont les coûts d'exploitation s'établissent à 294 250 \$.

L'enveloppe du financement proposée pour le Plan de remplacement des véhicules et des biens d'équipement du soutien des Opérations de transport en commun pour 2021 s'élève à 985 000 \$, ce qui permettra de remplacer un total de 12 véhicules.

CONTEXTE

Le présent rapport fait état des plans consolidés de 2021 pour les besoins en renouvellement et en croissance du parc automobile municipal de la Ville et pour les véhicules du soutien opérationnel des Opérations de transport en commun conformément à la motion 27/139 adoptée par le Conseil en 2005 et demandant au personnel d'établir des rapports prébudgétaires pour l'acquisition d'un nouveau parc de croissance ou de remplacement.

Depuis décembre 2018, l'achat des véhicules de soutien des Opérations de transport en commun — qui ne sont pas productifs de recettes — est coordonné par l'entremise des Services du parc automobile. C'est pourquoi la teneur de ce rapport est plus vaste et s'étend au Plan de remplacement des véhicules et des biens d'équipement pour le soutien des Opérations de transport en commun en 2021. Ce changement permet de s'assurer que les Services du parc automobile et la Direction générale des transports respectent la motion 27/139, en plus de tenir compte de la nouvelle intégration et de la nouvelle collaboration opérationnelles.

Les programmes de renouvellement et de croissance des véhicules du Service de police d'Ottawa, de la Bibliothèque publique d'Ottawa et les programmes de renouvellement et de croissance des véhicules productifs de recettes d'OC Transpo sont traités distinctement et ne font pas l'objet du présent rapport. En outre, les véhicules loués à long et à court termes ne font pas partie de ces besoins en remplacement et en croissance.

Conformément aux exercices budgétaires précédents, un préachat par rapport au budget de 2021 a été autorisé afin de permettre essentiellement de commander des

biens d'équipement spécialisés pour l'entretien hivernal en raison du long délai de construction à prévoir.

En 2011, le Conseil municipal a délégué, au Comité des services communautaires et de protection, le pouvoir de se pencher sur la donation des véhicules excédentaires, pouvoir qu'il a exercé une fois en 2020. Le Conseil a alors demandé de rendre compte chaque année ([ACS2011-COS-DCM-0001](#)) de l'exercice de ce pouvoir délégué. La donation d'un bien d'équipement a été approuvée en 2020.

Le présent rapport est déposé à titre d'information pour justifier le budget provisoire de 2021. C'est pourquoi toutes les pièces justificatives du budget de 2021 et toutes les décisions prises dans le processus d'établissement du budget annulent et remplacent la teneur du présent rapport. La version provisoire des budgets de fonctionnement et d'immobilisations de 2021 tiendra compte des articles des dépenses consacrés au remplacement et à la croissance et sera déposée conformément au processus habituel d'établissement du budget. L'achat de ces véhicules et les coûts correspondants sont soumis à l'approbation du Conseil dans le cadre de l'approbation du Budget de la Ville pour 2021.

ANALYSE

Plans de remplacement et de croissance des véhicules et des biens d'équipement du parc municipal pour 2021

Plan de remplacement des véhicules et des biens d'équipement du parc municipal pour 2021

Le parc municipal de la Ville est constitué de 2 783 véhicules et biens d'équipement regroupés dans cinq catégories opérationnelles : les ambulances, les camions d'incendie, les véhicules lourds, les véhicules légers et les biens d'équipement. On s'en remet à ce parc pour assurer au quotidien les services municipaux. Ce parc comprend différentes unités, soit aussi bien des voitures compactes pour l'exécution des règlements municipaux que les compacteurs de la décharge du chemin Trail compacteurs qui pèsent un peu plus de 60 tonnes. La valeur à neuf actuelle de ce parc est estimée à 330 millions de dollars environ. Le lecteur trouvera dans le tableau 1 ci-après la répartition détaillée du parc existant.

Tableau 1 Répartition du parc municipal par classification en 2020

Classification	Nombre total d'unités du parc	Valeur à neuf actuelle totale
Ambulances	82	13 000 000 \$
Camions d'incendie	105	85 000 000 \$
Véhicules lourds	452	108 000 000 \$
Véhicules légers	928	42 000 000 \$
Biens d'équipement	1 216	82 000 000 \$
Total	2 783	330 000 000 \$

Pour veiller à ce que le parc municipal soit constitué du nombre, de la taille et du type de véhicules et de biens d'équipement voulus pour appuyer les opérations de la Ville, les Services du parc automobile ont mené un projet dans le cadre duquel on a passé en revue tous les véhicules et tous les biens d'équipement du parc. Désormais, on procédera à cette analyse pour bien établir la taille du parc grâce à un examen complet à l'occasion de chaque réunion annuelle avec les clients. Cet examen tiendra compte de la vétusté, de l'utilisation et des frais d'entretien du parc existant du service, des besoins éventuels du service et de l'étude de l'offre sur le marché.

Outre cet examen régulier pour s'assurer que le parc est constitué du nombre et du type voulus de véhicules et de biens d'équipement, il est essentiel de s'assurer que les véhicules et les biens d'équipement qui arrivent à la fin de leur durée utile soient remplacés au point optimal.

Le remplacement au point optimal pendant la durée utile apporte de nombreux avantages : le financement total, qui tient compte des dépenses en immobilisations et des coûts de fonctionnement, se situe à son point le plus bas, et la fiabilité des véhicules est protégée, ce qui réduit les pannes sur la route et maximise la disponibilité des véhicules. Les modèles de remplacement ont aussi généralement des émissions de gaz à effet de serre qui sont moindres.

Par contre, le report du remplacement des véhicules au-delà de la durée utile optimale a des incidences négatives : les coûts de fonctionnement annuels augmentent rapidement et spectaculairement pour le matériel lourd; on ne fait que reporter, et non éliminer, l'investissement dans les dépenses en immobilisations pour les modèles de

remplacement nécessaires; la valeur de revente des véhicules baisse ou est éliminée; et les temps d'arrêt des véhicules augmentent.

Toutes les unités à remplacer en 2021 ont atteint la fin de leur durée utile, en raison du cycle de la durée utile des ambulances réglementé par le gouvernement provincial. Sans l'investissement dans les immobilisations en 2021, le Modèle du remplacement du parc automobile prévoit une hausse de 3 millions de dollars des coûts directs de l'entretien dans la première année. Il faudrait aussi prévoir les coûts correspondants aux unités qu'on ne peut pas garder en service, de même que les incidences sur les services offerts. Tous les véhicules recensés pour être remplacés en 2021 feraient partie du plan suivant, ce qui donnerait lieu à des dépenses en immobilisations totalisant plus de 50 millions de dollars dans le budget de 2022.

Les Services du parc automobile s'inspirent du Modèle de financement du parc, qui tient compte de la vétusté, de l'utilisation et des coûts d'entretien pour connaître le point de remplacement optimal de chaque type d'unité du parc municipal afin de déterminer le calendrier optimal de remplacement et le coût pour les prochaines années. À l'heure actuelle, le point de la durée utile prévu pour le parc municipal varie et est compris entre 4,5 et 18 ans en raison des différences parmi les unités et les catégories, de l'entretien des unités et de l'utilisation particulière qu'on en fait.

Par exemple, cette année, on propose de remplacer les types suivants de véhicules, puisqu'ils dépassent les normes minimums dont il est question dans les exemples suivants.

- Chasse-neiges : 10 ans, 250 000 kilomètres ou coût de l'entretien à ce jour dépassant le coût du remplacement (~300 000 \$). Remarque : Les chasse-neige parcourent environ 20 000 kilomètres par an, et le coût de l'entretien dans les dernières années est supérieur à 50 000 \$ par an.
- Véhicules légers : 12 ans, 225 000 kilomètres ou coût de l'entretien à ce jour dépassant le coût de remplacement (~25 000 \$ et 40 000 \$). Remarque : Les véhicules légers parcourent entre 10 000 et 20 000 kilomètres par an environ.
- Matériel lourd (niveleuses et chargeurs à benne frontale) : 15 ans, 12 000 heures-moteur ou coût de l'entretien à ce jour dépassant le coût de remplacement (entre ~ 350 000 \$ et 400 000 \$). Remarque : Le matériel lourd fonctionne à raison d'environ 900 heures par an, et le coût annuel de l'entretien est de l'ordre de 20 000 \$ à 25 000 \$.

Le calcul du coût et des avantages du remplacement optimal du Modèle de financement du parc cette année donne lieu à l'enveloppe de financement recommandée de

23 215 000 \$ pour 2021 afin de remplacer un total de 162 véhicules et biens d'équipement dans le parc municipal. Il faut signaler qu'il existe une option écologique pour 12 des véhicules légers, qui seront tous remplacés par des options hybrides. La pièce 1 (Plan de remplacement des véhicules et des biens d'équipement du parc municipal en 2021) fait état des véhicules et des biens d'équipement précis, dont le tableau 2 ci-après donne un aperçu.

Tableau 2 Synthèse du remplacement des véhicules et des biens d'équipement du parc municipal

Classification	Nombre total d'unités du parc	Valeur à neuf actuelle totale
Ambulances	16	2 600 000 \$
Camions d'incendie	5	2 900 000 \$
Véhicules lourds	46	12 015 000 \$
Véhicules légers	61	2 600 000 \$
Biens d'équipement	34	3 100 000 \$
Total	162	23 215 000 \$

Plan de croissance des véhicules et des biens d'équipement du parc municipal en 2021

Les Services du parc automobile se sont concertés avec les directions générales de la Ville pour connaître les nouveaux besoins du parc municipal afin de respecter les impératifs de la Ville dans le cadre des services qu'elle offre. Le Plan de croissance des véhicules et des biens d'équipement du parc municipal en 2021 pour toutes les directions générales totalise cinq unités. Ces nouvelles unités, qui sont comptabilisées dans le budget provisoire de 2021, représentent un supplément de 445 000 \$ dans les dépenses en immobilisations et des coûts de fonctionnement annuels estimés à 294 250 \$. La pièce 2 (Plan de croissance des véhicules et des biens d'équipement du parc municipal pour 2021) ci-jointe fait état du coût d'acquisition estimatif des immobilisations et du coût annuel d'exploitation estimés pour chacune des unités.

Plan de remplacement des véhicules et des biens d'équipement pour le soutien des Opérations de transport en commun en 2021

La Division des opérations de transport en commun gère 324 véhicules et biens d'équipement de soutien. Ces unités comprennent les véhicules et les biens d'équipement utilisés pour la sécurité, la supervision, l'entretien des autobus, l'entretien

hivernal et les magasins. L'enveloppe de financement proposée pour 2021 afin d'assurer le remplacement des véhicules et des biens d'équipement de soutien des Opérations de transport en commun s'établit à 985 000 \$, ce qui permettra de remplacer un total de 12 véhicules. Il faut signaler que 9 des 12 véhicules faisaient partie du budget approuvé en 2020 et des fonds restitués dans le cadre de l'examen des fonds reportés pour les dépenses en immobilisations. Le lecteur trouvera de plus amples renseignements dans la pièce 3.

Déclaration des dons du Comité des services communautaires et de protection en 2020

Dans l'année écoulée, le Comité des services communautaires et de protection ([ACS2020-CCS-CPS-0002](#)) a approuvé le don d'une (1) motoneige, conformément à la Politique de la Ville d'Ottawa sur l'aliénation des véhicules et des équipements du parc automobile, soit une valeur estimative totale de 250 \$.

Pouvoir de préfinancement exercé en 2020

En vertu des pouvoirs délégués exercés par la trésorière municipale, on passera, à la fin de 2020, une commande anticipée de véhicules et de biens d'équipement indiqués dans le plan de remplacement à concurrence de 8 465 000 \$.

Cette précommande comprend 33 véhicules, dont 24 sont des camions lourds qui sont à la fois des chasse-neiges et des épandeurs, qu'il faut commander d'avance en raison des longs délais de construction. Des camions lourds, qui sont essentiels dans les opérations hivernales, doivent être recommandés avant décembre 2020 pour pouvoir être mis en service avant l'hiver 2021/2022. Cet achat comprend aussi neuf tondeuses à commander avant décembre 2020 pour pouvoir être mises en service d'ici avril 2021. On pourra ainsi éviter des coûts, puisque l'équipement existant sera mis au rancart avant la saison et ne sera pas remis en état en prévision du déploiement.

RÉPERCUSSIONS SUR LES ZONES RURALES

Il n'y a pas de répercussions sur les zones rurales dans le cadre de ce rapport.

CONSULTATION

Il n'a pas été nécessaire de tenir de consultations publiques dans le cadre de ce rapport, qui fait l'objet de l'ensemble des processus de consultation sur l'établissement du budget provisoire de 2020.

COMMENTAIRES DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Ce rapport s'applique à l'ensemble de la Ville.

COMMENTAIRES DES COMITÉS CONSULTATIFS

Nous n'avons pas réuni les commentaires des comités consultatifs pour les besoins de ce rapport.

RÉPERCUSSIONS JURIDIQUES

Aucune répercussion juridique n'est associée à la réception du présent rapport.

RÉPERCUSSIONS SUR LA GESTION DES RISQUES

Les considérations relatives aux risques sont exposées dans le plan recommandé dans le cadre du processus d'établissement du budget provisoire de 2021.

RÉPERCUSSIONS SUR LA GESTION DES BIENS

Les recommandations contenues dans le présent rapport respectent les objectifs du [Programme de gestion intégrale des actifs](#) de la Ville. La mise en œuvre de ce programme permet à la Ville de gérer efficacement les infrastructures existantes et nouvelles de manière à maximiser les avantages, à réduire les risques et à fournir aux usagers communautaires des services sécuritaires et fiables, le tout dans une optique de durabilité sociale, culturelle, environnementale et économique.

RÉPERCUSSIONS FINANCIÈRES

Les budgets provisoires de 2021 pour les frais de fonctionnement et les dépenses en immobilisations tiendront compte de ces articles de dépenses et seront déposés dans la foulée du processus d'établissement du budget de la Ville d'Ottawa pour 2021. L'achat de ces véhicules et les coûts correspondants sont soumis à l'approbation du Conseil municipal dans le cadre du Budget 2021 de la Ville.

RÉPERCUSSIONS SUR L'ACCESSIBILITÉ

Le personnel de la Ville veillera à ce que les normes d'accessibilité pertinentes soient respectées pendant l'exécution du Plan de remplacement des véhicules et des biens d'équipement de la municipalité.

RÉPERCUSSIONS ENVIRONNEMENTALES

Le remplacement des vieux véhicules a une incidence positive sur l'environnement, puisque les véhicules neufs sont plus économes de carburant et qu'ils sont construits pour respecter les normes actuelles sur les émissions polluantes.

PRIORITÉS DU MANDAT DU CONSEIL

Ce rapport appuie les principaux secteurs prioritaires des infrastructures durables, des transports intégrés et de l'intendance environnementale.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

Pièce 1 – Plan de remplacement des véhicules et des biens d'équipement du parc municipal pour 2021

Pièce 2 – Plan de croissance des véhicules et des biens d'équipement du parc municipal pour 2021

Pièce 3 – Plan de remplacement des véhicules et des biens d'équipement pour le soutien des Opérations de transport en commun en 2021

SUITE À DONNER

La Direction générale des services novateurs pour la clientèle mettra en œuvre les recommandations approuvées par le Conseil municipal.